

paraît y avoir la trentaine, qu'il a le costume empire, veston sanglé, cravate touffue, collet et faux-col haut montés, cheveux soigneusement négligés, comme on les portait dans les deux mondes au temps du romantisme naissant. L'œil porte au loin, franc, méditatif et doux.

La physionomie de cet ancêtre intellectuel déjà lointain nous aide à deviner la direction de sa vie. C'est une belle ligne droite. Quelques idées limpides, désintéressées, généreuses, à la française, en font la trame. Il n'y a pas une heure oisive. Il naît une vingtaine d'années après la conquête, comme Philippe Aubert de Gaspé. Il grandit dans un coin de pays où la main du vainqueur a pesé lourdement, pour s'adoucir ensuite, sous Carleton, pas assez toutefois pour enlever des cœurs toute amertume. En 1827, il estimera que ceux qui, en 1775, prirent les armes contre le gouvernement, furent moins nombreux « qu'ils eussent dû être si l'on considère la manière dont ils avaient été traités. *L'Acte de Québec*, qui réparaît en partie le mal, ne leur était pas, ni ne pouvait pas leur être encore connu ».¹ Il a, tout jeune, entendu raconter l'histoire des excommuniés de 1775. Quelques-uns, à Saint-Michel de Bellechasse, moururent révoltés. On les a lugubrement enterrés sur le bord des routes, privés des bénédictions de l'Église.

Il faut penser à tout cela pour se représenter le travail qui doit se faire dans les esprits du temps. La situation de nos pères n'est pas simple, la nôtre non plus, d'ailleurs. L'angoisse poétique du vieux soldat de Carillon :

Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ?

a dû s'exprimer chez nos gens d'une façon plus pratique et non moins aiguë. Enfin, faut-il se consumer en regrets

¹ Lettre du 27 avril à Jacques Viger, citée par l'abbé Gosselin, p. 223.